

Prochain projet de formation pour la période d'accréditation Spectacle vivant

...

Liste des formations et organigramme de l'offre de formation pour la période d'accréditation

1- Présentation détaillée de l'offre de formation (uniquement pour les diplômes nationaux)

Si ce prochain projet d'offre de formation présente des évolutions par rapport à la période qui précède l'accréditation, merci de préciser en quoi consistent ces évolutions dans la partie commentaire en fin de document.

Les appellations présentées dans le tableau correspondent aux textes réglementaires et ne peuvent être modifiées. Les tableaux non utilisés pourront être retirés du document.

Diplôme national supérieur professionnel (DNSP)			
<input checked="" type="checkbox"/> DNSP musicien	<input checked="" type="checkbox"/> Instrumentiste – Chanteur	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Musiques classiques à contemporaines</i> <input type="checkbox"/> <i>Musique ancienne</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Musiques traditionnelles</i> <input type="checkbox"/> <i>Jazz</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Musiques actuelles</i>	<i>Instruments : guitare - piano - cordes - vents - cuivres - voix</i> <i>Instruments :</i> <i>Instruments : aires culturelles bretonne et celtique, tous instruments</i> <i>Instruments : tous instruments</i> <input type="checkbox"/> <i>Instruments</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Chanson</i>
<input type="checkbox"/> Chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux			
<input type="checkbox"/> Métiers de la création musicale		<input type="checkbox"/> <i>Composition</i> <input type="checkbox"/> <i>Arrangement</i> <input type="checkbox"/> <i>Orchestration</i>	
Obtention du diplôme par la voie de la VAE			oui/non NON

<input type="checkbox"/> DNSP danseur	
	<input type="checkbox"/> Danse classique
	<input type="checkbox"/> Danse contemporaine
	<input type="checkbox"/> Danse jazz
Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non

<input type="checkbox"/> DNSP comédien	<input type="checkbox"/> Comédien Parcours spécifique : (ex : <i>art du mime</i>) <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> Acteur-marionnettiste
Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non

<input type="checkbox"/> DNSP artiste de cirque	
Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non

Diplôme d'État (DE)			
<input checked="" type="checkbox"/> DE musique	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignement instrumental ou vocal	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Classique à contemporain</i>	<i>Options : tous instruments et voix</i>
		<input checked="" type="checkbox"/> <i>Musique ancienne</i>	<i>Options : tous instruments</i>
		<input checked="" type="checkbox"/> <i>Musiques traditionnelles</i>	<i>Options : toutes aires culturelles, tous instruments</i>
		<input checked="" type="checkbox"/> <i>Jazz et musiques improvisées</i>	<i>Options : tous instruments et voix</i>
		<input checked="" type="checkbox"/> <i>Musiques actuelles amplifiées</i>	<i>Options : tous instruments et voix</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> Formation musicale		
	<input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement	<input checked="" type="checkbox"/> <i>musique</i>	
		<input checked="" type="checkbox"/> <i>danse</i>	
	<input checked="" type="checkbox"/> X Direction d'ensembles	<input checked="" type="checkbox"/> <i>instrumentaux</i>	
		<input checked="" type="checkbox"/> <i>vocaux</i>	
	<input type="checkbox"/> Culture musicale		
	<input type="checkbox"/> Écriture		
<input checked="" type="checkbox"/> Création musicale contemporaine	<input type="checkbox"/> <i>Composition instrumentale et vocale</i>		
	<input type="checkbox"/> <i>Composition électroacoustique sur support et temps réel</i>		
	<input type="checkbox"/> <i>Musique mixte</i>		

Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non OUI
--	--------------------

<input type="checkbox"/> DE danse	<input type="checkbox"/> Danse classique
	<input type="checkbox"/> Danse contemporaine
	<input type="checkbox"/> Danse jazz
	<input type="checkbox"/> Sans spécificité, préciser
Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non

<input type="checkbox"/> DE théâtre	
Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non

<input type="checkbox"/> DE cirque	
Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non

Certificat d'Aptitude (CA)	
-----------------------------------	--

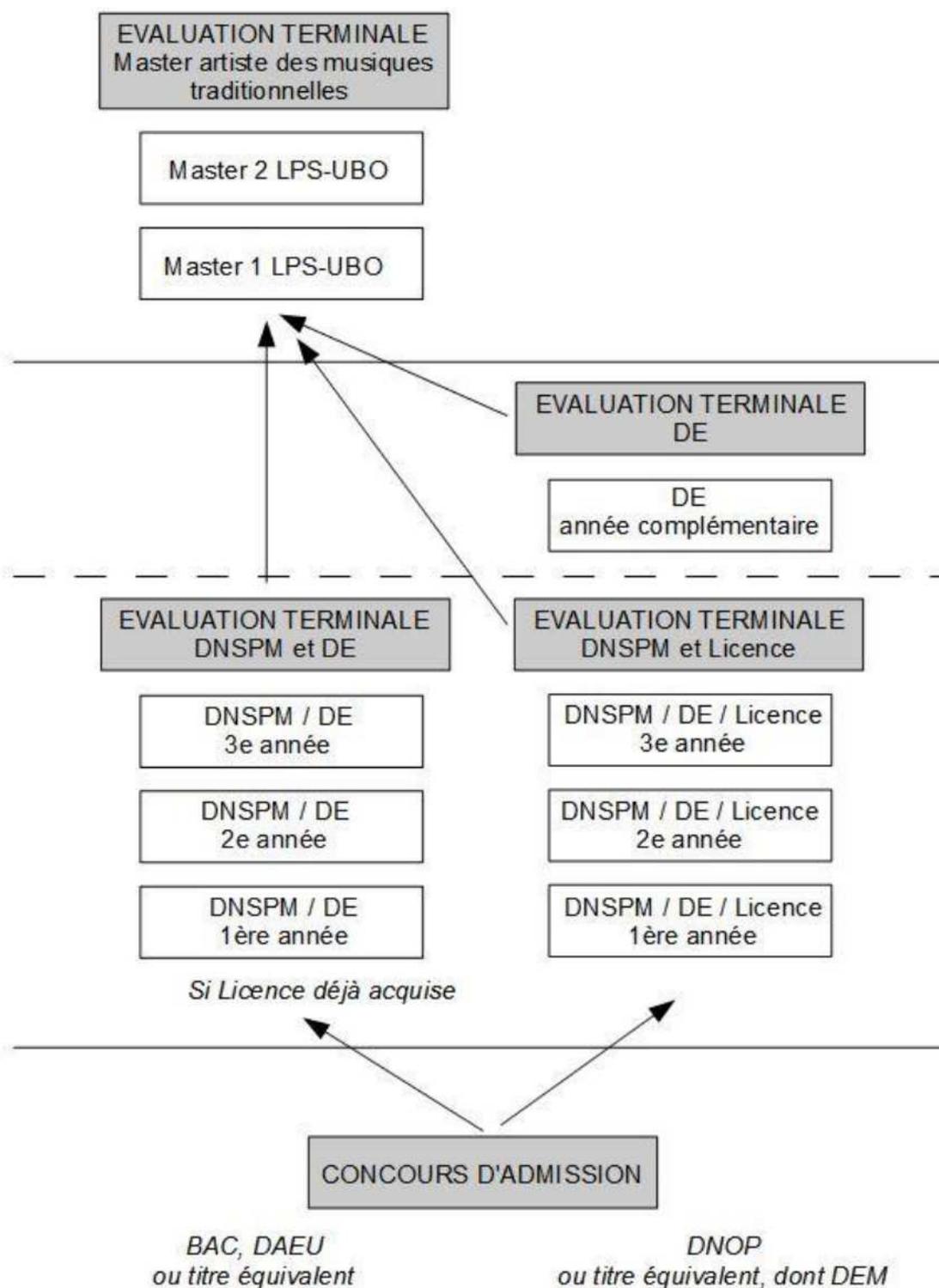
<input type="checkbox"/> CA musique	<input type="checkbox"/> Enseignement instrumental ou vocal	<input type="checkbox"/> <i>Classique à contemporain</i>	Options :
		<input type="checkbox"/> <i>Musique ancienne</i>	Options :
		<input type="checkbox"/> <i>Musiques traditionnelles</i>	Options :
		<input type="checkbox"/> <i>Jazz et musiques improvisées</i>	Options :
		<input type="checkbox"/> <i>Musiques actuelles amplifiées</i>	Options :
	<input type="checkbox"/> Formation musicale		
	<input type="checkbox"/> Accompagnement		
	<input type="checkbox"/> Direction d'ensembles	<input type="checkbox"/> <i>instrumentaux</i>	
		<input type="checkbox"/> <i>vocaux</i>	
	<input type="checkbox"/> Culture musicale		
<input type="checkbox"/> Écriture			
<input type="checkbox"/> Création musicale contemporaine	<input type="checkbox"/> <i>Composition instrumentale et vocale</i>		
	<input type="checkbox"/> <i>Composition électroacoustique sur support et temps réel</i>		
	<input type="checkbox"/> <i>Musique mixte</i>		

Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non
--	---------

<input type="checkbox"/> CA danse	<input type="checkbox"/> Danse classique
	<input type="checkbox"/> Danse contemporaine
	<input type="checkbox"/> Danse jazz
Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non
<input type="checkbox"/> CA théâtre (<i>textes en cours de parution</i>)	
Obtention du diplôme par la voie de la VAE	oui/non

Le Pont Supérieur a fait le choix de surseoir à l'offre de formation DNSPM chefs d'ensembles vocaux. La raison principale en est le trop peu de candidats et les coûts spécifiques engendrés. Une réflexion nationale avec les autres pôles supérieurs et les organismes professionnels compétents est en cours à ce sujet.

2-Organigramme de l'offre de formation globale pour la période d'accréditation *Schéma*



L'évolution constante du métier de musicien-interprète dans les formes scéniques ou de rencontre avec les publics implique une préparation renforcée à la médiation, aux diverses formes de transmission et à la connaissance de l'environnement professionnel. L'offre d'un parcours commun DNSPM/DE en formation initiale veut particulièrement anticiper et prendre en compte cette évolution.

FICHES FORMATIONS

Diplômes nationaux, domaine spectacle vivant

Domaine *Préciser SV ou AP* **SV**

Etablissement : LE PONT SUPERIEUR

Niveau : 1er cycle 2e cycle Grade licence Grade master

Intitulé : DNSP MUSICIEN MUSIQUES ACTUELLES instrumentistes et chanteurs

Renouvellement à l'identique Renouvellement avec évolutions Création

Dans le cadre d'une co-accréditation, nom de l'autre établissement concerné :

Présentation de la formation

Spécialité, domaine, options, discipline	DNSP MUSICIEN MUSIQUES ACTUELLES TOUS INSTRUMENTS ET CHANSON
Objectifs de la formation :	<p><i>Débouchés par parcours type de formation</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Entrée directe dans la vie professionnelle en tant que musicien interprète (régime de l'intermittence)• Entrée directe dans les métiers de la culture (animation ou action culturelle, management, production, diffusion, etc.)• Poursuite d'études en masters européens de musiciens-instrumentistes ou chanteurs• Complément d'études au DE de professeur de musique• Poursuite d'études supérieures dans les disciplines générales culturelles (arts, lettres, philosophie, management, etc.),
Organisation de la formation :	<p><i>Schéma général, mutualisation des parcours types, articulation 1er/2^e cycle, part du socle commun etc.</i></p> <p>La formation au DNSPM/LICENCE est construite en coréalisation avec la Licence musique de l'université Rennes 2 sous la forme de 3 domaines et 7 unités d'enseignement :</p> <p>PRATIQUE ARTISTIQUE 22 ECTS (socle spécialisé)</p> <ul style="list-style-type: none">• Formation vocale/instrumentale spécialisée individuelle et de groupe dans tous les genres• Mises en situation artistique• Ecriture/Création/Composition/Arrangement/Nouvelles technologies/Direction artistique <p>CULTURE MUSICALE 4 ECTS (socle commun et spécifique en analyse)</p> <ul style="list-style-type: none">• Culture musicale (université Rennes 2) <i>Histoire, analyse, commentaire d'écoute</i> <p>DOMAINES ASSOCIES 4 ECTS (socle commun)</p> <ul style="list-style-type: none">• Transmission/médiation (premiers modules de formation DE)

	<ul style="list-style-type: none"> • Culture professionnelle (connaissance des métiers/langues étrangères) • Renforcement artistique complémentaire
Modalités d'enseignement :	<p><i>Préciser si la formation est faite en formation initiale, continue, apprentissage, en contrat de professionnalisation, etc.</i></p> <p>FORMATION INITIALE</p>
Lieux de la formation :	<p>1228 h</p> <p>Préciser le cas échéant, l'ensemble des sites concernés</p> <p>LE PONT SUPERIEUR SITE DE RENNES</p>
Liens avec la recherche :	<p><i>Préciser les activités de recherche (unités, programmes, etc.) auxquelles la formation est adossée</i></p> <p>La dynamique en matière de recherche est portée et déployée à l'échelle des deux départements musique et danse, autour de la mise en place d'un atelier de recherche sur la formation des artistes et des enseignants (ARFAE).</p> <p>Même si les déclinaisons sont distinctes, elles s'articulent autour d'un même objectif commun qui est celui de définir des outils partagés, de réfléchir aux stratégies pédagogiques enrichissantes entre milieu universitaire et celui des arts vivants.</p> <p>Parti de problématiques liées aux formations (Raison et Émotion, Structure et Sensible, Langages parlés et États de corps, Intention et Modalité, ...) ARFAE a œuvré dans un souci d'optimisation réciproques d'approches qui peuvent venir potentialiser, enrichir les domaines respectifs. A partir de l'analyse de ce qui prévaut dans chaque milieu en matière de stratégies pédagogiques, de philosophies qui sous-tendent les modalités et leurs fonctions dans l'édification de l'étudiant, des imaginaires à l'œuvre qui conditionnent les postures et les modes de relations, il s'est agi de contribuer au développement de pensées et d'outils à destination des professeurs et intervenants qu'ils soient artistes, pédagogues, universitaires, ... C'est ainsi que, peu à peu, des axes de travail à l'œuvre dans les séminaires d'équipe de formateurs se voient confirmés, enrichis, étayés. C'est bien par ce type de démarche qu'étudiants et formateurs se voient encouragés à faire évoluer leur travail et les modalités qui y président.</p> <p>Les dernières éditions de <i>Transmettre</i> et de <i>Treuzkas</i> ont marqué un tournant dans la participation effective des étudiants en amont et au moment même des évènements. Ainsi pour Treuzkas 2017, un groupe de cinq étudiants a traduit musicalement la thématique à travers diverses courtes créations. Pour Transmettre 2018, des étudiants d'origine étrangère en formation au DNSPM ont préparé et sont intervenus dans une table ronde sur la question de l'altérité dans la formation supérieure.</p> <p>Il y a donc la volonté de davantage impliquer les étudiants et les enseignants afin que ces actions liées à la recherche irriguent plus fortement les formations, la réflexion et l'éveil de l'identité professionnelle. L'ouverture en septembre 2018 du Master « artistes des musiques traditionnelles » en co-accréditation avec l'Université Bretagne Occidentale crée de fait un lien fonctionnel</p>

avec le laboratoire du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBS).

La présence au Pont Supérieur comme intervenants réguliers d'une quinzaine d'enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat universitaire est une opportunité remarquable pour envisager l'activation possible d'un « conseil scientifique et de la recherche ».

Partenariats en matière de recherche

A partir des partenariats fondateurs d'ARFAE chacun a pu inviter, en fonction des thématiques retenues et des réseaux de chacun, les personnes idoines dont nous retrouvons d'ailleurs les communications dans la publication.

Précisons en complément que le Pont Supérieur, représenté par Maurice Courchay dans cette démarche, fait partie du groupe de Recherche ACORE (Arts, Corps et Éducation) porté par le laboratoire CREAD (Centre de Recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique) - EA 3875 - de l'Université Rennes 2, sous la responsabilité scientifique de Monique Loquet. Le projet de recherche a reçu le label MSHB (Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne) en janvier 2018.

L'université Rennes 2 est le partenaire principal des journées d'études à travers son département musique. Le développement de l'enseignement de l'ethnomusicologie en son sein est un nouvel atout. D'autres partenaires clés comme DASTUM (*recueillir en breton* et ayant la mission de collectage, sauvegarde et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique) et la Fédération des Associations de Musiques et de Danses Traditionnelles (FAMDT) ont rejoint le comité éditorial. De même, les grandes fédérations bretonnes de musique et danse traditionnelle ainsi que la Kreiz Breizh Akademi (*structure de formation professionnelle continue dirigée par Erik Marchand*) sont associées à la construction de ces journées. C'est ainsi, la plupart des acteurs bretons qui contribuent à Treuzkas.

Valorisation de la recherche

Essentiellement valorisée par la communication qui a annoncé les différents séminaires et colloques via les sites des partenaires et les réseaux auxquels nous avons accès, par les transmissions en visio-conférences et bien sûr la publication aux Éditions de l'Attribut. Nous avons par ailleurs contractualisé avec le magazine « La Scène » pour communiquer avec ses différents partenaires des réseaux du Spectacle vivant.

Participation à plusieurs colloques universitaires avec Grégory Munoz afin de partager nos travaux : SFERE 2018 – université de Provence, La Place du Corps et des émotions dans l'éducation – Université du Mans, Prise de conscience dans la situation d'enseignement : Corps, Gestes et Paroles – LIRTES, Université de Créteil, Colloque Vygotski 2016, Mots, États de corps, quelles dialectique - Centre de Russie pour la Sciences et la Culture, Corps et Climat Scolaire -Publié dans Revue EPS, ...

Liens avec le monde socio-économique :

préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation
Le Pont Supérieur conduit l'offre de formation supérieure avec les partenaires suivants :

- Scènes de musiques actuelles de l'interrégion (Antipodes, Le Manège, le Chabada, Stéréolux)
- Centres de ressources interrégionaux (Tremolino, Le Pôle, Le Jardin moderne)
- Le studio des variétés (Paris)
- Monde associatif culturel ou socio/culturel
- Entreprises du spectacle vivant (compagnies, lieux de création et de diffusion)

Effectifs attendus au regard des besoins identifiés :

12

Origine des publics :

- 80 % régions Bretagne et Pays de la Loire
- 10 % toutes autres régions françaises

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou des autres) établissement (s) d'enseignement supérieur public

Préciser si ce partenariat est fondé sur une convention.
UNIVERSITE RENNES 2 DEPARTEMENT MUSIQUE ET MUSICOLOGIE avec convention triennale
ECOLES SUPERIEURES D'ART DE RENNES (beaux-arts, architecture, Théâtre TNB) partenariats sans conventions

Partenariat avec un (ou plusieurs) établissement d'enseignement (s) artistique initial

Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution
CRR DE RENNES
L'apport consiste en :

- de l'accès aux locaux de formation,
- de l'accès en espaces de diffusion,
- des projets artistiques communs
- des séances connaissances de l'environnement professionnel

Accords européens et internationaux

Préciser les accords qui s'attachent à cette formation (Erasmus, autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, etc).
PROGRAMME de mobilités étudiantes, enseignantes ERASMUS +
Membre de l'AEC (association européenne des conservatoires) et participant de la plateforme européenne pop and jazz

Partenariat avec le monde socioprofessionnel

Préciser l'apport du monde socio-professionnel dans la professionnalisation et l'aide à l'insertion professionnelle (tables rondes, conventions de stage, etc.)

- Tables rondes professionnelles sur les différents métiers liés à l'artiste interprète
- Conventions de stages multiples : tutorat professionnel, observation des métiers, projets artistiques

- Séminaires professionnels : connaissances des métiers, environnement juridique et administratif
- Work-shop

Prise en compte des dernières évaluations externes

Indiquer ici les éléments concernant la prise en compte des résultats et recommandations de la dernière évaluation externe (groupe experts coordonné par le ministère de la culture) (juillet 2014)

« travailler également à l'ouverture pédagogique et à la diversification de l'offre en jazz et en musiques amplifiées, au regard de l'offre de formation existante et des besoins d'emploi au plan interrégional, national, voire européen ».

Après réflexion, le Pont Supérieur a fait le choix de cibler son offre dans le domaine des musiques actuelles amplifiées. Ce champ esthétique est particulièrement développé en termes d'emploi en Bretagne et Pays de la Loire. Les partenariats avec les SMAC Antipodes à Rennes et Le Manège à Lorient, le renouvellement du partenariat avec le nouveau projet du centre de ressources Trempolino à Nantes consolident l'ancrage interrégional. De même, le Studio des Variétés à Paris est devenu un partenaire régulier par l'organisation annuel d'un séminaire de 3 jours sur l'environnement professionnel et l'accueil durant 2 semaines des étudiants sur différents aspects du métier. Enfin, Le Pont Supérieur a construit des liens avec la plateforme Pop ans Jazz de l'AEC et la Popakademie de Mannheim Allemagne.

« La nécessité d'aborder, de façon plus systématique dans les enseignements, la prévention des risques »

Le Pont Supérieur y répond annuellement par un séminaire annuel d'environnement professionnel comprenant notamment des apports en kinésiologie et en pathologies du musicien. Les étudiants bénéficient également du service d'accompagnement social et psycho-social de l'université Rennes 2.

Domaine	<i>Préciser SV ou AP</i>	SV		
Niveau :	<input checked="" type="checkbox"/> 1er cycle	<input type="checkbox"/> 2e cycle	<input type="checkbox"/> Grade licence	<input type="checkbox"/> Grade master
Intitulé : DNSP MUSICIEN CHANTEURS MUSIQUES CLASSIQUES A CONTEMPORAINES				

Renouvellement à l'identique Renouvellement avec évolutions Création

Dans le cadre d'une co-accréditation, nom de l'autre établissement concerné :

Présentation de la formation

<p>Spécialité, domaine, options, discipline</p> <p>Objectifs de la formation :</p> <p>Organisation de la formation :</p>	<p>CHANTEURS MUSIQUES CLASSIQUES A CONTEMPORAINES</p> <p><i>Débouchés par parcours type de formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée directe dans la vie professionnelle en tant que musicien interprète (régime de l'intermittence) • Entrée directe dans les métiers de la culture (animation ou action culturelle, management, production, diffusion, etc.) • Poursuite d'études en masters européens de musiciens-instrumentistes ou en opéra/studio • Complément d'études au DE de professeur de musique • Poursuite d'études supérieures dans les disciplines générales culturelles (arts, lettres, philosophie, management, etc.), <p><i>Schéma général, mutualisation des parcours types, articulation 1er/2e cycle, part du socle commun etc.</i></p> <p>La formation au DNSPM/LICENCE est construite en coréalisation avec la Licence musique de l'université Rennes 2 sous la forme de 3 domaines et 7 unités d'enseignement :</p> <p>PRATIQUE ARTISTIQUE 22 ECTS (socle spécialisé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation vocale individuelle, musique de chambre, ensemble vocal, apprentissage de rôle • Mises en situation artistique et pratique de la scène • FM générale/Création/Composition <p>CULTURE MUSICALE 4 ECTS (socle commun)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture musicale (université Rennes 2) <i>Histoire, Analyse, commentaire d'écoute</i> <p>DOMAINES ASSOCIES 4 ECTS (socle commun)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission/médiation (premiers modules de formation DE)
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Culture professionnelle (connaissance des métiers/langues étrangères pour le chant) • Renforcement artistique complémentaire
Modalités d'enseignement :	<p><i>Préciser si la formation est faite en formation initiale, continue, apprentissage, en contrat de professionnalisation, etc.</i> FORMATION INITIALE</p>
Volume horaire de la formation :	1322 h
Lieux de la formation :	<p><i>Préciser le cas échéant, l'ensemble des sites concernés</i> LE PONT SUPERIEUR SITE DE RENNES</p>
Liens avec la recherche :	<p><i>Préciser les activités de recherche (unités, programmes, etc.) auxquelles la formation est adossée</i></p> <p>La dynamique en matière de recherche est portée et déployée à l'échelle des deux départements musique et danse, autour de la mise en place d'un atelier de recherche sur la formation des artistes et des enseignants (ARFAE).</p> <p>Même si les déclinaisons sont distinctes, elles s'articulent autour d'un même objectif commun qui est celui de définir des outils partagés, de réfléchir aux stratégies pédagogiques enrichissantes entre milieu universitaire et celui des arts vivants.</p> <p>Parti de problématiques liées aux formations (Raison et Émotion, Structure et Sensible, Langages parlés et États de corps, Intention et Modalité, ...) ARFAE a œuvré dans un souci d'optimisation réciproques d'approches qui peuvent venir potentialiser, enrichir les domaines respectifs. A partir de l'analyse de ce qui prévaut dans chaque milieu en matière de stratégies pédagogiques, de philosophies qui sous-tendent les modalités et leurs fonctions dans l'édification de l'étudiant, des imaginaires à l'œuvre qui conditionnent les postures et les modes de relations, il s'est agi de contribuer au développement de pensées et d'outils à destination des professeurs et intervenants qu'ils soient artistes, pédagogues, universitaires, ... C'est ainsi que, peu à peu, des axes de travail à l'œuvre dans les séminaires d'équipe de formateurs se voient confirmés, enrichis, étayés. C'est bien par ce type de démarche qu'étudiants et formateurs se voient encouragés à faire évoluer leur travail et les modalités qui y président.</p> <p>Les dernières éditions de <i>Transmettre</i> et de <i>Treuzkas</i> ont marqué un tournant dans la participation effective des étudiants en amont et au moment même des événements. Ainsi pour <i>Treuzkas</i> 2017, un groupe de cinq étudiants a traduit musicalement la thématique à travers diverses courtes créations. Pour <i>Transmettre</i> 2018, des étudiants d'origine étrangère en formation au DNSPM ont préparé et sont intervenus dans une table ronde sur la question de l'altérité dans la formation supérieure.</p> <p>Il y a donc la volonté de davantage impliquer les étudiants et les enseignants afin que ces actions liées à la recherche</p>

irriguent plus fortement les formations, la réflexion et l'éveil de l'identité professionnelle. L'ouverture en septembre 2018 du Master « artistes des musiques traditionnelles » en co-accréditation avec l'Université Bretagne Occidentale crée de fait un lien fonctionnel avec le laboratoire du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBS).

La présence au Pont Supérieur comme intervenants réguliers d'une quinzaine d'enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat universitaire est une opportunité remarquable pour envisager l'activation possible d'un « conseil scientifique et de la recherche ».

Partenariats en matière de recherche

A partir des partenariats fondateurs d'ARFAE chacun a pu inviter, en fonction des thématiques retenues et des réseaux de chacun, les personnes idoines dont nous retrouvons d'ailleurs les communications dans la publication.

Précisons en complément que le Pont Supérieur, représenté par Maurice Courchay dans cette démarche, fait partie du groupe de Recherche ACORE (Arts, Corps et Éducation) porté par le laboratoire CREAD (Centre de Recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique) - EA 3875 - de l'Université Rennes 2, sous la responsabilité scientifique de Monique Loquet. Le projet de recherche a reçu le label MSHB (Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne) en janvier 2018.

L'université Rennes 2 est le partenaire principal des journées d'études à travers son département musique. Le développement de l'enseignement de l'ethnomusicologie en son sein est un nouvel atout. D'autres partenaires clés comme DASTUM (*recueillir en breton* et ayant la mission de collectage, sauvegarde et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique) et la Fédération des Associations de Musiques et de Danses Traditionnelles (FAMDT) ont rejoint le comité éditorial. De même, les grandes fédérations bretonnes de musique et danse traditionnelle ainsi que la Kreiz Breizh Akademi (*structure de formation professionnelle continue dirigée par Erik Marchand*) sont associées à la construction de ces journées. C'est ainsi, la plupart des acteurs bretons qui contribuent à Treuzkas.

Valorisation de la recherche

Essentiellement valorisée par la communication qui a annoncé les différents séminaires et colloques via les sites des partenaires et les réseaux auxquels nous avons accès, par les transmissions en visio-conférences et bien sûr la publication aux Éditions de l'Attribut. Nous avons par ailleurs contractualisé avec le magazine « La Scène » pour

Liens avec le monde socio-économique :

communiquer avec ses différents partenaires des réseaux du Spectacle vivant.
Participation à plusieurs colloques universitaires avec Grégory Munoz afin de partager nos travaux : SFERE 2018 – université de Provence, La Place du Corps et des émotions dans l'éducation – Université du Mans, Prise de conscience dans la situation d'enseignement : Corps, Gestes et Paroles – LIRTES, Université de Créteil, Colloque Vygotski 2016, Mots, États de corps, quelles dialectique - Centre de Russie pour la Sciences et la Culture, Corps et Climat Scolaire -Publié dans Revue EPS, ...

préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation

Le Pont Supérieur conduit l'offre de formation supérieure avec les partenaires suivants :

DNSP de musicien :

- Opéra de Rennes (convention en vue de la préparation à l'insertion professionnelle) et Nantes/Angers Opéra
- structures culturelles et artistiques interrégionales
- monde associatif culturel ou socio/culturel
- entreprises du spectacle vivant (compagnies, lieux de création et de diffusion)
- festivals

Effectifs attendus au regard des besoins identifiés :

8

Origine des publics :

- 35% régions Bretagne et Pays de la Loire
- 65% toutes autres régions françaises

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou des autres) établissement (s) d'enseignement supérieur public

Préciser si ce partenariat est fondé sur une convention.
UNIVERSITE RENNES 2 DEPARTEMENT MUSIQUE ET MUSICOLOGIE avec convention
ECOLES SUPERIEURES D'ART DE LA VILLE DE RENNES (architecture, beaux-arts, théâtre TNB) - Pas de convention mais des actions communes -conférences, work-shop, etc.)

Partenariat avec un (ou plusieurs) établissement d'enseignement (s) artistique initial

Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution

CRR DE RENNES

L'apport consiste en :

- de l'accès aux locaux de formation,
- de l'accès en espaces de diffusion,
- des projets artistiques communs
- des séances connaissance de l'environnement professionnel

Accords européens et internationaux

Partenariat avec le monde socioprofessionnel

Préciser les accords qui s'attachent à cette formation (Erasmus, autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, etc).

PROGRAMME de mobilités étudiantes, enseignantes ERASMUS +

Préciser l'apport du monde socio-professionnel dans la professionnalisation et l'aide à l'insertion professionnelle (tables rondes, conventions de stage, etc.)

- Tables rondes professionnelles sur les différents métiers liés à l'artiste interprète
- Conventions de stages multiples : tutorat professionnel, observation des métiers, projets artistiques
- Séminaires professionnels : connaissances des métiers, environnement juridique et administratif

Prise en compte des dernières évaluations externes

Indiquer ici les éléments concernant la prise en compte des résultats et recommandations de la dernière évaluation externe (groupe experts coordonné par le ministère de la culture)

Diplômes nationaux, domaine spectacle vivant

Domaine	Préciser SV ou AP	SV
---------	-------------------	----

Etablissement : LE PONT SUPERIEUR

Niveau : 1er cycle 2e cycle Grade licence Grade master

Intitulé : DNSP musicien - INSTRUMENTISTE MUSIQUES CLASSIQUES A CONTEMPORAINES

Renouvellement à l'identique Renouvellement avec évolutions Création

Dans le cadre d'une co-accréditation, nom de l'autre établissement concerné :

Présentation de la formation

Spécialité, domaine, options, discipline	Instrumentistes musiques classiques à contemporaines - Guitare, Piano, vents, cordes, cuivres
Objectifs de la formation :	<i>Débouchés par parcours type de formation</i> <ul style="list-style-type: none">• Entrée directe dans la vie professionnelle en tant que musicien interprète (régime de l'intermittence) et/ou enseignant• Entrée directe dans les métiers de la culture (animation ou action culturelle, management, production, diffusion, etc.)• Poursuite d'études en masters européens de musiciens-interprètes• Complément d'études au DE de professeur de musique• Poursuite d'études supérieures dans les disciplines générales culturelles (arts, lettres, philosophie, management, etc.),
Organisation de la formation :	<i>Schéma général, mutualisation des parcours types, articulation 1er/2^e cycle, part du socle commun etc.</i>

La formation au DNSPM/LICENCE est construite en coréalisation avec la Licence musique de l'université Rennes 2 sous la forme de 3 domaines et 7 unités d'enseignement :

PRATIQUE ARTISTIQUE 22 ECTS (socle spécialisé)

- Formation instrumentale individuelle et collective (musique de chambre)/Déchiffrage/ Master class
- Mises en situation artistique
- Ecriture/Création/Composition/improvisation/Nouvelles Technologies

CULTURE MUSICALE 4 ECTS (socle commun)

- Culture musicale (université Rennes 2)
Histoire, analyse, commentaire d'écoute

DOMAINES ASSOCIES 4 ECTS (socle commun)

- Transmission/médiation (premiers modules de formation au DE)
- Culture professionnelle (connaissance des métiers/langues étrangères)
- Renforcement artistique complémentaire

Modalités d'enseignement :

Préciser si la formation est faite en formation initiale, continue, apprentissage, en contrat de professionnalisation, etc.

FORMATION INITIALE

Volume horaire de la formation :

1322 h

Lieux de la formation :

Préciser le cas échéant, l'ensemble des sites concernés

LE PONT SUPERIEUR SITE DE RENNES

Liens avec la recherche :

Préciser les activités de recherche (unités, programmes, etc.) auxquelles la formation est adossée

La dynamique en matière de recherche est portée et déployée à l'échelle des deux départements musique et danse, autour de la mise en place d'un atelier de recherche sur la formation des artistes et des enseignants (ARFAE).

Même si les déclinaisons sont distinctes, elles s'articulent autour d'un même objectif commun qui est celui de définir des outils partagés, de réfléchir aux stratégies pédagogiques enrichissantes entre milieu universitaire et celui des arts vivants.

Parti de problématiques liées aux formations (Raison et Émotion, Structure et Sensible, Langages parlés et États de corps, Intention et Modalité, ...) ARFAE a œuvré dans un souci d'optimisation réciproques d'approches qui peuvent venir potentialiser, enrichir les domaines respectifs. A partir de l'analyse de ce qui prévaut dans chaque milieu en matière de stratégies pédagogiques, de philosophies qui sous-tendent les modalités et leurs fonctions dans l'édification de l'étudiant, des imaginaires à l'œuvre qui conditionnent les postures et les modes de relations, il s'est agi de contribuer au développement de pensées et d'outils à destination des professeurs et intervenants qu'ils soient artistes, pédagogues, universitaires, ... C'est ainsi que, peu à peu, des axes de travail à l'œuvre dans les séminaires d'équipe de formateurs se voient confirmés, enrichis, étayés. C'est bien par ce type de démarche qu'étudiants et formateurs se voient encouragés à faire évoluer leur travail et les modalités qui y président.

Les dernières éditions de *Transmettre* et de *Treuzkas* ont marqué un tournant dans la participation effective des étudiants en amont et au moment même des événements. Ainsi pour Treuzkas 2017, un groupe de cinq étudiants a traduit musicalement la thématique à travers diverses courtes créations. Pour Transmettre 2018, des étudiants d'origine étrangère en formation au DNSPM ont préparé et sont intervenus dans une table ronde sur la question de l'altérité dans la formation supérieure.

Il y a donc la volonté de davantage impliquer les étudiants et les enseignants afin que ces actions liées à la recherche irriguent plus fortement les formations, la réflexion et l'éveil de l'identité professionnelle. L'ouverture en septembre 2018 du Master « artistes des musiques traditionnelles » en co-accréditation avec l'Université Bretagne Occidentale crée de fait un lien fonctionnel avec le laboratoire du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBS).

La présence au Pont Supérieur comme intervenants réguliers d'une quinzaine d'enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat universitaire est une opportunité remarquable pour envisager l'activation possible d'un « conseil scientifique et de la recherche ».

Partenariats en matière de recherche

A partir des partenariats fondateurs d'ARFAE chacun a pu inviter, en fonction des thématiques retenues et des réseaux de chacun, les personnes idoines dont nous retrouvons d'ailleurs les communications dans la publication.

Précisons en complément que le Pont Supérieur, représenté par Maurice Courchay dans cette démarche, fait partie du groupe de Recherche ACORE (Arts, Corps et Éducation) porté par le laboratoire CREAD (Centre de Recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique) - EA 3875 - de l'Université Rennes 2, sous la responsabilité scientifique de Monique Loquet. Le projet de recherche a reçu le label MSHB (Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne) en janvier 2018.

L'université Rennes 2 est le partenaire principal des journées d'études à travers son département musique. Le développement de l'enseignement de l'ethnomusicologie en son sein est un nouvel atout. D'autres partenaires clés comme DASTUM (*recueillir en breton* et ayant la mission de collectage, sauvegarde et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique) et la Fédération des Associations de Musiques et de Danses Traditionnelles (FAMDT) ont rejoint le comité éditorial. De même, les grandes fédérations bretonnes de musique et danse traditionnelle ainsi que la Kreiz Breizh Akademi (*structure de formation professionnelle continue dirigée par Erik Marchand*) sont associées à la construction de ces journées. C'est ainsi, la plupart des acteurs bretons qui contribuent à Treuzkas.

Valorisation de la recherche

Essentiellement valorisée par la communication qui a annoncé les différents séminaires et colloques via les sites des partenaires et les réseaux auxquels nous avons accès, par les transmissions en visio-conférences et bien sûr la publication aux Éditions de l'Attribut. Nous avons par ailleurs contractualisé avec le magazine « La Scène » pour communiquer avec ses différents partenaires des réseaux du Spectacle vivant.

Participation à plusieurs colloques universitaires avec Grégory Munoz afin de partager nos travaux : SFERE 2018 – université de Provence, La Place du Corps et des émotions dans l'éducation – Université du Mans, Prise de conscience dans la situation d'enseignement : Corps, Gestes et Paroles – LIRTES, Université de Créteil, Colloque Vygotski 2016, Mots, États de corps, quelles

Liens avec le monde socio-économique :

dialectique - Centre de Russie pour la Sciences et la Culture, Corps et Climat Scolaire -Publié dans Revue EPS, ...

préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation

Le Pont Supérieur conduit l'offre de formation supérieure avec les partenaires suivants :

DNSP de musicien :

- structures culturelles et artistiques interrégionales labellisées ou conventionnées ou de territoire
- orchestres nationaux ou régionaux
- monde associatif culturel ou socio/culturel
- entreprises du spectacle vivant (compagnies, lieux de création et de diffusion)
- festivals

Effectifs attendus au regard des besoins identifiés :

28

Origine des publics :

- 35% régions Bretagne et Pays de la Loire
- 63 % toutes autres régions françaises
- 2 % hors France

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou des autres) établissement (s) d'enseignement supérieur public

Préciser si ce partenariat est fondé sur une convention.

UNIVERSITE RENNES 2 DEPARTEMENT MUSIQUE ET MUSICOLOGIE avec une convention

ECOLE SUPERIEURES D'ART DE RENNES (beaux-arts, architecture, Théâtre TNB) partenariats sans conventions

Partenariat avec un (ou plusieurs) établissement d'enseignement (s) artistique initial

Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution

CRR DE RENNES

L'apport consiste en :

- de l'accès aux locaux de formation,
- de l'accès en espaces de diffusion,

- des projets artistiques communs
- des tutorats pédagogiques
- des séances connaissance de l'environnement professionnel

AUTRES CRR ET CRD DE L'INTERREGION

- accueil de prestations

Accords européens et internationaux

Préciser les accords qui s'attachent à cette formation (Erasmus, autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, etc).

PROGRAMME de mobilités étudiantes, enseignantes
ERASMUS +

Membre de l'AEC (association européenne des conservatoires supérieurs) facilitant les échanges avec les établissements supérieurs

Partenariat avec le monde socioprofessionnel

Préciser l'apport du monde socio-professionnel dans la professionnalisation et l'aide à l'insertion professionnelle (tables rondes, conventions de stage, etc.)

- Tables rondes professionnelles sur les différents métiers liés à l'artiste interprète
- Conventions de stages multiples : tutorat professionnel, observation des métiers, projets artistiques
- Séminaires professionnels : connaissances des métiers, environnement juridique et administratif

Prise en compte des dernières évaluations externes

Indiquer ici les éléments concernant la prise en compte des résultats et recommandations de la dernière évaluation externe (groupe experts coordonné par le ministère de la culture) (juillet 2014)

« Développer les pratiques collectives »

Ce sujet a fait l'objet de toute l'attention des équipes pédagogiques. Ainsi il existe aujourd'hui :

- un parcours simultané de 2 groupes de musique de chambre en 1^{ère} et 2^{ème} année
- des ateliers de pratiques collectives en musiques traditionnelles

- un parcours de direction artistique attaché aux musiques actuelles offerts en inter-domaines aux instrumentistes/chanteurs des répertoires classique à contemporain et aux musiciens traditionnels

La lecture attentive des maquettes pédagogiques du DNSPM met en évidence par exemple au 2^{ème} semestre 42h de pratique collective en face de 14h de cours individuel d'instrument.

« renforcer et diversifier les partenariats pour les stages et les mises en situation professionnelles en vue de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants se destinant aux métiers de l'orchestre.

Le Pont supérieur a cherché à renforcer ses partenariats avec l'Orchestre Symphonique de Bretagne et l'Orchestre National des Pays de la Loire. En dehors de l'organisation d'académies bien souvent réservées uniquement aux instruments à cordes, la législation ne permet à ce jour que difficilement l'insertion professionnelle et l'apprentissage suivi au sein des orchestres. Néanmoins les opérations suivantes ont pu être réalisées :

- Accueil d'étudiants en « supplémentaire ou remplaçant/professionnel » au sein de l'Orchestre Symphonique de Bretagne grâce à la présence au Pont Supérieur d'enseignants/solistes de cet orchestre : 3 étudiants flûtistes, 3 étudiants violonistes et 1 étudiant altiste en ont bénéficié.
- Préparation aux concours d'orchestre à destination des étudiants violonistes par Julien Szulman, violon super-soliste de l'ONPL
- Participation de 2 étudiants à deux sessions d'orchestre à cordes au Pôle « Aliénor »
- Présentation de 5 étudiants au concours de l'OFJ et réussite de 2 d'entre eux.
- Préparation par les enseignants du Pont Supérieur aux concours d'orchestre et à la technique des traits d'orchestre.

« La nécessité d'aborder, de façon plus systématique dans les enseignements, la prévention des risques »

Le Pont Supérieur y répond annuellement par un séminaire annuel d'environnement professionnel comprenant notamment des apports en kinésiologie et en pathologies du musicien. Les étudiants bénéficient également du service d'accompagnement social et psycho-social de l'université Rennes 2.

Domaine	<i>Préciser SV ou AP</i>	SV
Niveau : (X) 1er cycle () 2e cycle () Grade licence () Grade master		
Intitulé : DNSP DE MUSICIEN INSTRUMENTISTE-CHANTEUR MUSIQUES TRADITIONNELLES AIRES CULTURELLES CELTIQUES ET BRETONNES		

(X) Renouvellement à l'identique () Renouvellement avec évolutions () Création

Dans le cadre d'une co-accréditation, nom de l'autre établissement concerné :

Présentation de la formation

<p>Spécialité, domaine, options, discipline</p> <p>Objectifs de la formation :</p> <p>Organisation de la formation :</p>	<p>MUSIQUES TRADITIONNELLES AIRES CULTURELLES CELTIQUES ET BRETONNES</p> <p><i>Débouchés par parcours type de formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée directe dans la vie professionnelle en tant que musicien interprète (régime de l'intermittence) • Entrée directe dans les métiers de la culture (animation ou action culturelle, management, production, diffusion, etc.) • Poursuite d'études en master « artistes des musiques traditionnelles » (le pont supérieur/ UBO) • Complément d'études au DE de professeur de musique • Poursuite d'études supérieures dans les disciplines générales culturelles (ethnomusicologie, sociologie, histoire, etc.), • Interventions en milieu associatif <p><i>Schéma général, mutualisation des parcours types, articulation 1er/2e cycle, part du socle commun etc.</i></p> <p>La formation au DNSPM/LICENCE est construite en coréalisation avec la Licence musique de l'université Rennes 2 sous la forme de 3 domaines et 7 unités d'enseignement :</p> <p>PRATIQUE ARTISTIQUE 22 ECTS (socle spécialisé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation vocale/instrumentale individuelle et de groupe et approche ethnomusicologique aires culturelles de référence et ouvertures aux musiques du monde/Chant et Danse • Mise en situation artistique • Ecriture/Création/ Arrangement/Nouvelles technologies/Résidence/Improvisation <p>CULTURE MUSICALE 4 ECTS (socle commun et spécifique en analyse)</p>
---	---

- Culture musicale (université Rennes 2)
Histoire, analyse, commentaire d'écoute
- DOMAINES ASSOCIES 4 ECTS (socle commun)
- Transmission/médiation (premiers modules de formation DE)
 - Culture professionnelle (connaissance des métiers/langues bretonne et gallèse)
 - Renforcement artistique complémentaire

Modalités d'enseignement :

Préciser si la formation est faite en formation initiale, continue, apprentissage, en contrat de professionnalisation, etc.

FORMATION INITIALE

Volume horaire de la formation :

1356 h

Lieux de la formation :

Préciser le cas échéant, l'ensemble des sites concernés

LE PONT SUPERIEUR SITE DE RENNES

Liens avec la recherche :

Préciser les activités de recherche (unités, programmes, etc.) auxquelles la formation est adossée

La dynamique en matière de recherche est portée et déployée à l'échelle des deux départements musique et danse, autour de la mise en place d'un atelier de recherche sur la formation des artistes et des enseignants (ARFAE).

Même si les déclinaisons sont distinctes, elles s'articulent autour d'un même objectif commun qui est celui de définir des outils partagés, de réfléchir aux stratégies pédagogiques enrichissantes entre milieu universitaire et celui des arts vivants.

Parti de problématiques liées aux formations (Raison et Émotion, Structure et Sensible, Langages parlés et États de corps, Intention et Modalité, ...) ARFAE a œuvré dans un souci d'optimisation réciproques d'approches qui peuvent venir potentialiser, enrichir les domaines respectifs. A partir de l'analyse de ce qui prévaut dans chaque milieu en matière de stratégies pédagogiques, de philosophies qui sous-tendent les modalités et leurs fonctions dans l'édification de l'étudiant, des imaginaires à l'œuvre qui conditionnent les postures et les modes de relations, il s'est agi de contribuer au développement de pensées et d'outils à destination des professeurs et intervenants qu'ils soient artistes, pédagogues, universitaires, ... C'est ainsi que, peu à peu, des axes de travail à l'œuvre dans les séminaires d'équipe de formateurs se voient confirmés, enrichis, étayés. C'est bien par ce type de démarche qu'étudiants et formateurs se voient encouragés à faire évoluer leur travail et les modalités qui y président.

Les dernières éditions de *Transmettre* et de *Treuzkas* ont marqué un tournant dans la participation effective des étudiants en amont et au moment même des événements. Ainsi pour *Treuzkas* 2017, un groupe de cinq étudiants a traduit musicalement la thématique à travers diverses courtes créations. Pour *Transmettre* 2018, des étudiants d'origine étrangère en formation au DNSPM ont préparé

et sont intervenus dans une table ronde sur la question de l'altérité dans la formation supérieure.

Il y a donc la volonté de davantage impliquer les étudiants et les enseignants afin que ces actions liées à la recherche irriguent plus fortement les formations, la réflexion et l'éveil de l'identité professionnelle. L'ouverture en septembre 2018 du Master « artistes des musiques traditionnelles » en co-accréditation avec l'Université Bretagne Occidentale créée de fait un lien fonctionnel avec le laboratoire du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBS).

La présence au Pont Supérieur comme intervenants réguliers d'une quinzaine d'enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat universitaire est une opportunité remarquable pour envisager l'activation possible d'un « conseil scientifique et de la recherche ».

Partenariats en matière de recherche

A partir des partenariats fondateurs d'ARFAE chacun a pu inviter, en fonction des thématiques retenues et des réseaux de chacun, les personnes idoines dont nous retrouvons d'ailleurs les communications dans la publication.

Précisons en complément que le Pont Supérieur, représenté par Maurice Courchay dans cette démarche, fait partie du groupe de Recherche ACORE (Arts, Corps et Éducation) porté par le laboratoire CREAD (Centre de Recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique) - EA 3875 - de l'Université Rennes 2, sous la responsabilité scientifique de Monique Loquet. Le projet de recherche a reçu le label MSHB (Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne) en janvier 2018.

L'université Rennes 2 est le partenaire principal des journées d'études à travers son département musique. Le développement de l'enseignement de l'ethnomusicologie en son sein est un nouvel atout. D'autres partenaires clés comme DASTUM (*recueillir en breton* et ayant la mission de collectage, sauvegarde et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique) et la Fédération des Associations de Musiques et de Danses Traditionnelles (FAMDT) ont rejoint le comité éditorial. De même, les grandes fédérations bretonnes de musique et danse traditionnelle ainsi que la Kreiz Breizh Akademi (*structure de formation professionnelle continue dirigée par Erik Marchand*) sont associées à la construction de ces journées. C'est ainsi, la plupart des acteurs bretons qui contribuent à Treuzkas.

Valorisation de la recherche

Essentiellement valorisée par la communication qui a annoncé les différents séminaires et colloques via les sites des partenaires et les réseaux auxquels nous avons accès, par les transmissions en visio-conférences et bien sûr la

publication aux Éditions de l'Attribut. Nous avons par ailleurs contractualisé avec le magazine « La Scène » pour communiquer avec ses différents partenaires des réseaux du Spectacle vivant.

Participation à plusieurs colloques universitaires avec Grégory Munoz afin de partager nos travaux : SFERE 2018 – université de Provence, La Place du Corps et des émotions dans l'éducation – Université du Mans, Prise de conscience dans la situation d'enseignement : Corps, Gestes et Paroles – LIRTES, Université de Créteil, Colloque Vygotski 2016, Mots, États de corps, quelles dialectique - Centre de Russie pour la Sciences et la Culture, Corps et Climat Scolaire -Publié dans Revue EPS, ...

TREUZKAS- Musiques Traditionnelles

Créée à l'initiative de l'Université Rennes 2 et du Pont Supérieur dans une région emblématique, la thématique s'est orientée vers une réflexion sur la transmission contemporaine des musiques traditionnelles. Des partenaires comme DASTUM (*recueillir en breton* et ayant la mission de collectage, sauvegarde et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique) et la Fédération des Associations de Musiques et de Danses Traditionnelles (FAMDT) ont rejoint le comité éditorial. Deux éditions ont eu lieu :

- En 2014 « L'expérience de la tradition artistique par imprégnation ; des musiciens ethnomusicologues ? une tradition au XXIème siècle ? »
- En 2017 « Musiques traditionnelles et musiques expérimentales, racines multiples et horizons communs »

Le parcours de formation a pu s'ancrer dans « l'aujourd'hui » des musiques traditionnelles bretonnes. Il en va ainsi des modules liés à la création musicale à partir du collectage, des questions d'oralité, du rapport aux musiques contemporaines ou actuelles amplifiées.

Les dernières éditions de *Transmettre* et de *Treuzkas* ont marqué un tournant dans la participation effective des étudiants en amont et au moment même des événements. Ainsi pour Treuzkas 2017, un groupe de cinq étudiants a traduit musicalement la thématique à travers diverses courtes créations. Pour Transmettre 2018, des étudiants d'origine étrangère en formation au DNSPM ont préparé et sont intervenus dans une table ronde sur la question de l'altérité dans la formation supérieure.

Il y a donc la volonté de davantage impliquer les étudiants et les enseignants afin que ces actions liées à la recherche irriguent plus fortement les formations, la réflexion et l'éveil de l'identité professionnelle. L'ouverture en septembre 2018 du Master « artistes des musiques traditionnelles » en co-accréditation avec l'Université

Liens avec le monde socio-économique :

Bretagne Occidentale créée de fait un lien fonctionnel avec le laboratoire du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBS).

préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation

Le Pont Supérieur conduit l'offre de formation supérieure avec les partenaires suivants :

- structures culturelles et artistiques régionales labellisées ou conventionnées dans le domaine traditionnel ou de territoire
- monde associatif des musiques et danses traditionnelles ou socio/culturel
- entreprises du spectacle vivant (compagnies, lieux de création et de diffusion)
- association DASTUM (*recueillir en breton*) ayant la mission de collectage, sauvegarde et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique)
- fédération des associations de musique et danse traditionnelles
- festivals

Effectifs attendus au regard des besoins identifiés :

12

Origine des publics :

- 95 % régions Bretagne et Pays de la Loire
- 5 % toutes autres régions françaises

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou des autres) établissement (s) d'enseignement supérieur public

Préciser si ce partenariat est fondé sur une convention.
UNIVERSITE RENNES 2 DEPARTEMENT MUSIQUE ET MUSICOLOGIE avec convention

Groupe de travail avec le Conservatoire Supérieur de Vigo (Espagne) sans convention

ECOLES SUPERIEURES D'ART DE RENNES (beaux-arts, architecture, Théâtre TNB) partenariats sans conventions

Partenariat avec un (ou plusieurs) établissement d'enseignement (s) artistique initial

Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution

CRR DE RENNES

L'apport consiste en :

- de l'accès aux locaux de formation,
- de l'accès en espaces de diffusion,
- des projets artistiques communs
- des séances connaissance de l'environnement professionnel

CRR de Brest dans le cadre du festival No Border

Accords européens et internationaux

Préciser les accords qui s'attachent à cette formation (Erasmus, autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, etc).

PROGRAMME de mobilités étudiantes, enseignantes ERASMUS +

Membre de l'AEC (association européenne des conservatoires) et initiateur du groupe de travail européen en musiques traditionnelles et musiques du monde

Partenariat avec le monde socioprofessionnel

Préciser l'apport du monde socio-professionnel dans la professionnalisation et l'aide à l'insertion professionnelle (tables rondes, conventions de stage, etc.)

- Tables rondes professionnelles sur les différents métiers liés à l'artiste interprète
- Conventions de stages multiples : tutorat professionnel, observation des métiers, projets artistiques
- Séminaires professionnels : connaissances des métiers, environnement juridique et administratif, collectage

Prise en compte des dernières évaluations externes

Indiquer ici les éléments concernant la prise en compte des résultats et recommandations de la dernière évaluation externe (groupe experts coordonné par le ministère de la culture) (juillet 2014)

« Poursuivre le développement de l'offre DNSPM vers les musiques traditionnelles et les musiques du monde, avec une diversification des aires de musiques couvertes, en s'appuyant sur les ressources du territoire de référence, riche de professionnels reconnus et de haut niveau, affirmant ainsi une identité forte de l'établissement au sein du réseau des établissements habilités »

Le Pont Supérieur a consolidé son offre de formation supérieure en musiques traditionnelles - aires culturelles bretonnes et celtiques. Depuis juin 2015, ce sont 18 étudiants qui ont obtenu le DNSPM et au moins 50% d'entre eux qui en tant qu'interprètes, bénéficient aujourd'hui du régime de l'intermittence.

La reconnaissance de cet investissement pédagogique et artistique a permis l'ouverture en septembre 2018 du parcours de formation au Master « artistes des musiques traditionnelles » en co-accréditation avec l'Université Bretagne Occidentale (Brest).

La liste des intervenants transmis en annexe démontre la présence au sein de la formation d'artistes reconnus au sein de l'aire culturelle proposée, mais aussi de trois autres continents. La démarche pédagogique est bien celle de l'ouverture aux musiques du monde, mais aussi à une réflexion active sur la présence contemporaine des musiques traditionnelles.

Enfin, le Pont Supérieur a été à l'initiative au sein de l'Association Européenne des Conservatoires (AEC) d'un groupe de travail sur la transmission des musiques traditionnelles dans l'enseignement supérieur. Les premiers partenaires en sont Vigo en Espagne, Codarts à Rotterdam, le réseau des musiques traditionnelles d'Europe du Nord regroupant la Scandinavie et les Pays Baltes. Une mobilité Erasmus+ permet d'envisager un partenariat avec le département musiques traditionnelles du Conservatoire royal supérieur de Stockholm.

« La nécessité d'aborder, de façon plus systématique dans les enseignements, la prévention des risques »

Le Pont Supérieur y répond annuellement par un séminaire annuel d'environnement professionnel comprenant notamment des apports en kinésiologie et en pathologies du musicien. Les étudiants bénéficient également du service d'accompagnement social et psycho-social de l'université Rennes 2.

Niveau : 1er cycle 2e cycle Grade licence Grade master

Intitulé : DE de PROFESSEUR DE MUSIQUE

Renouvellement à l'identique Renouvellement avec évolutions Création

Dans le cadre d'une co-accréditation, nom de l'autre établissement concerné :

Présentation de la formation

<p>Spécialité, domaine, options, discipline</p>	<p>DE MUSIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement instrumental ou vocal <ul style="list-style-type: none"> ... classique à contemporain (tous instruments) ... musique traditionnelle (toutes aires culturelles, tous instruments) ... jazz et musiques improvisées (tous instruments) ... musique ancienne (tous instruments) ... musiques actuelles amplifiées (tous instruments) - Formation musicale - Accompagnement <ul style="list-style-type: none"> ... musique ... danse - Direction d'ensembles <ul style="list-style-type: none"> ... ensembles instrumentaux ... ensembles vocaux <p><i>Débouchés par parcours type de formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite d'études : Master Sciences de l'éducation, Diplôme universitaire de musicien intervenant • Entrée directe dans la vie professionnelle en tant que musicien enseignant (structures territoriales et/ou associatives) • Entrée directe dans la vie professionnelle sur des missions de coordination pédagogiques
<p>Organisation de la formation :</p>	<p><i>Schéma général, mutualisation des parcours types, articulation 1er/2e cycle, part du socle commun etc.</i></p> <p>Formation initiale :</p> <p>Concours d'entrée commun DNSPM-DE. Modules DE dans le cadre de l'UE Transmission médiation du DNSPM, de la L1 à la L3.</p> <p>En L3 (si licence) ou en année complémentaire si licence restant à obtenir, mise en œuvre des modules DE non intégrés à l'UE Transmission médiation du DNSPM. Ces modules relèvent des UE de la maquette DE suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Articulation entre les domaines artistiques et pédagogiques • Fondamentaux de culture et de pratique pédagogique • Perfectionnement pédagogique

- Etablissements, territoires et milieu professionnel

Formation continue :

Formation mise en œuvre pour l'ensemble des 6 UE de la maquette DE, sur concours d'entrée spécifique et avec validation des acquis antérieurs.

- Année 1 : mise à niveau sur les fondamentaux de culture et pratique musicale ou validation des acquis antérieurs
- Année 2 : UE pédagogiques et artistiques, avec une prédominance artistique
- Année 3 : UE pédagogiques et artistiques, avec une prédominance pédagogique.

Modalités d'enseignement :

Préciser si la formation est faite en formation initiale, continue, apprentissage, en contrat de professionnalisation, etc.

FORMATION INITIALE (parcours articulant trois diplômes : Licence de musique, DNSPM, DE)

FORMATION CONTINUE DE « seul »

Le diplôme est également accessible par la voie de la VAE

Volume horaire de la formation :

1350 h

Lieux de la formation :

Préciser le cas échéant, l'ensemble des sites concernés

LE PONT SUPERIEUR SITE DE RENNES POUR LA FORMATION INITIALE.

LE PONT SUPERIEUR SITES DE NANTES ET RENNES POUR LA FORMATION CONTINUE EN ALTERNANCE DE PROMOTIONS.

Liens avec la recherche :

Préciser les activités de recherche (unités, programmes, etc.) auxquelles la formation est adossée

La dynamique en matière de recherche est portée et déployée à l'échelle des deux départements musique et danse, autour de la mise en place d'un atelier de recherche sur la formation des artistes et des enseignants (ARFAE).

Même si les déclinaisons sont distinctes, elles s'articulent autour d'un même objectif commun qui est celui de définir des outils partagés, de réfléchir aux stratégies pédagogiques enrichissantes entre milieu universitaire et celui des arts vivants.

Parti de problématiques liées aux formations (Raison et Émotion, Structure et Sensible, Langages parlés et États de corps, Intention et Modalité, ...) ARFAE a œuvré dans un souci d'optimisation réciproques d'approches qui peuvent venir potentialiser, enrichir les domaines respectifs. A partir de l'analyse de ce qui prévaut dans chaque milieu en matière de stratégies pédagogiques, de philosophies qui sous-tendent les modalités et leurs fonctions dans l'édification de l'étudiant, des imaginaires à l'œuvre qui conditionnent les postures et les modes de relations, il s'est agi de contribuer au développement de pensées et d'outils à destination des professeurs et

intervenants qu'ils soient artistes, pédagogues, universitaires, ... C'est ainsi que, peu à peu, des axes de travail à l'œuvre dans les séminaires d'équipe de formateurs se voient confirmés, enrichis, étayés. C'est bien par ce type de démarche qu'étudiants et formateurs se voient encouragés à faire évoluer leur travail et les modalités qui y président.

Au niveau du département danse et à ce jour cette démarche a pris la forme, à la suite d'un colloque national organisé en décembre 2013 au Théâtre Universitaire de Nantes autour des questions de la transmission dans le domaine des arts vivants, d'une convention partenariale entre Le Pont Supérieur, l'ENSATT à Lyon, le laboratoire Éducation, Cultures et Politiques de l'université de Lyon 2 (ECP – EA 4571) et le laboratoire de recherche en éducation de l'Université de Nantes (CREN- EA 2661). Cette convention triennale s'est organisée sous le sigle ARFAE (Atelier de recherche pour la formation des artistes et des enseignants). Signée en Mai 2015, elle a, durant les 3 années qui ont suivi, présidé à l'organisation de séminaires, de journées d'études, de colloques annuels. Elle s'est terminée au printemps 2018 avec la publication, aux Editions de l'Attribut, de « Transmettre – Art, Pédagogie, Sensible ». L'enjeu de la démarche a été de faire travailler ensemble Universitaires et Artistes autour des questions de la transmission et de potentialiser les stratégies pédagogiques à l'œuvre dans ces milieux respectifs. Il s'agit aujourd'hui de tableur sur ces apports et réalisations pour concrétiser la poursuite de ces travaux. Ce qui va se mettre en place avec l'arrivée de la nouvelle direction générale de l'EPCC.

Les étudiants tant danseurs que musiciens participent aux Rencontres « Transmettre » en tant qu'auditeurs et concepteurs. Ils participent à différentes tables-rondes.

Au niveau du département musique, une démarche similaire a vu le jour avec la création de la journée professionnelle « TREUZKAS » (*Transmettre en breton*). Créée à l'initiative de l'Université Rennes 2 et du Pont Supérieur dans une région emblématique, la thématique s'est orientée vers une réflexion sur la transmission contemporaine des musiques traditionnelles. Des partenaires comme DASTUM (*recueillir en breton* et ayant la mission de collectage, sauvegarde et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique) et la Fédération des Associations de Musiques et de Danses Traditionnelles (FAMDT) ont rejoint le comité éditorial. Deux éditions ont eu lieu :

- En 2014 « L'expérience de la tradition artistique par imprégnation ; des musiciens ethnomusicologues ? une tradition au XXIème siècle ? »

- En 2017 « Musiques traditionnelles et musiques expérimentales, racines multiples et horizons communs »

Le parcours de formation a pu s'ancrer dans « l'aujourd'hui » des musiques traditionnelles bretonnes. Il en va ainsi des modules liés à la création musicale à partir du collectage, des questions d'oralité, du rapport aux musiques contemporaines ou actuelles amplifiées.

Les dernières éditions de *Transmettre* et de *Treuzkas* ont marqué un tournant dans la participation effective des étudiants en amont et au moment même des événements. Ainsi pour *Treuzkas* 2017, un groupe de cinq étudiants a traduit musicalement la thématique à travers diverses courtes créations. Pour *Transmettre* 2018, des étudiants d'origine étrangère en formation au DNSPM ont préparé et sont intervenus dans une table ronde sur la question de l'altérité dans la formation supérieure.

Il y a donc la volonté de davantage impliquer les étudiants et les enseignants afin que ces actions liées à la recherche irriguent plus fortement les formations, la réflexion et l'éveil de l'identité professionnelle. L'ouverture en septembre 2018 du Master « artistes des musiques traditionnelles » en co-accréditation avec l'Université Bretagne Occidentale crée de fait un lien fonctionnel avec le laboratoire du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBS).

La présence au Pont Supérieur comme intervenants réguliers d'une quinzaine d'enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat universitaire est une opportunité remarquable pour envisager l'activation possible d'un « conseil scientifique et de la recherche ».

Partenariats en matière de recherche

A partir des partenariats fondateurs d'ARFAE chacun a pu inviter, en fonction des thématiques retenues et des réseaux de chacun, les personnes idoines dont nous retrouvons d'ailleurs les communications dans la publication.

Précisons en complément que le Pont Supérieur, représenté par Maurice Courchay dans cette démarche, fait partie du groupe de Recherche ACORE (Arts, Corps et Éducation) porté par le laboratoire CREAD (Centre de Recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique) - EA 3875 - de l'Université Rennes 2, sous la responsabilité scientifique de Monique Loquet. Le projet de recherche a reçu le label MSHB (Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne) en janvier 2018.

L'université Rennes 2 est le partenaire principal des journées d'études à travers son département musique. Le développement de l'enseignement de l'ethnomusicologie en son sein est un nouvel atout. D'autres partenaires clés

comme DASTUM (*recueillir en breton* et ayant la mission de collectage, sauvegarde et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique) et la Fédération des Associations de Musiques et de Danses Traditionnelles (FAMDT) ont rejoint le comité éditorial. De même, les grandes fédérations bretonnes de musique et danse traditionnelle ainsi que la Kreiz Breizh Akademi (*structure de formation professionnelle continue dirigée par Erik Marchand*) sont associées à la construction de ces journées. C'est ainsi, la plupart des acteurs bretons qui contribuent à Treuzkas.

Valorisation de la recherche

Essentiellement valorisée par la communication qui a annoncé les différents séminaires et colloques via les sites des partenaires et les réseaux auxquels nous avons accès, par les transmissions en visio-conférences et bien sûr la publication aux Éditions de l'Attribut. Nous avons par ailleurs contractualisé avec le magazine « La Scène » pour communiquer avec ses différents partenaires des réseaux du Spectacle vivant.

Participation à plusieurs colloques universitaires avec Grégory Munoz afin de partager nos travaux : SFERE 2018 – université de Provence, La Place du Corps et des émotions dans l'éducation – Université du Mans, Prise de conscience dans la situation d'enseignement : Corps, Gestes et Paroles – LIRTES, Université de Créteil, Colloque Vygotski 2016, Mots, États de corps, quelles dialectique - Centre de Russie pour la Sciences et la Culture, Corps et Climat Scolaire -Publié dans Revue EPS, ...

Pour Treuzkas, les publications et sites des différents partenaires ont contribué au rayonnement des journées d'études.

Liens avec le monde socio-économique :

préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation

Collectivités territoriales, associations culturelles, selon projets spécifiques.

Effectifs attendus au regard des besoins identifiés :

DE en formation initiale = 15 à 20 étudiants
 DE en formation continue = 15 à 20 stagiaires
 DE par la VAE : (une session par an) : entre 20 et 40 entretiens de validation d'acquis

Origine des publics :

DE en formation initiale (identique DNSPM)

- 35% régions Bretagne et Pays de la Loire
- 63 % toutes autres régions françaises
- 2 % hors France

DE en formation continue : Bretagne et Pays de la Loire
 VAE : toutes régions

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou des autres) établissement (s) d'enseignement supérieur public	<i>Préciser si ce partenariat est fondé sur une convention.</i> CFMI DE RENNES : SUR LA BASE D'UNE CONVENTION PASSEE, VALIDATION D'UNE PARTIE DE LA FORMATION POUR LES PERSONNES TITULAIRES DU DUMI. UNIVERSITE DE RENNES 2, DEPARTEMENT DE MUSIQUE. CONVENTION.
Partenariat avec un (ou plusieurs) établissement d'enseignement (s) artistique initial	<i>Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution</i> L'ENSEMBLE DES CRR, CRD, CRI et CRC DES REGIONS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE <ul style="list-style-type: none">• Accueil d'étudiants ou stagiaires en stages de tutorat• Observation professionnelle• Projets artistiques
Accords européens et internationaux	<i>Préciser les accords qui s'attachent à cette formation (Erasmus, autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, etc).</i>
Partenariat avec le monde socioprofessionnel	<i>Préciser l'apport du monde socio-professionnel dans la professionnalisation et l'aide à l'insertion professionnelle (tables rondes, conventions de stage, etc.)</i> <ul style="list-style-type: none">• Tables rondes professionnelles dans les différents domaines enseignés• Conventions de stages multiples : tutorat professionnel, observation des métiers, projets artistiques• Séminaires professionnel : connaissances des métiers, environnement juridique et administratif

Prise en compte des dernières évaluations externes

Indiquer ici les éléments concernant la prise en compte des résultats et recommandations de la dernière évaluation externe (groupe experts coordonné par le ministère de la culture) (juillet 2014)

« Développer la modularité des enseignements afin de favoriser la mise en œuvre de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience (VAE) »

Le DE est bien accessible par la formation continue et par la VAE. Le caractère modulaire de la maquette pédagogique permet l'accueil de stagiaires de la formation continue. Les correspondances entre référentiel de certification et maquette de formation permettent d'articuler les différents parcours, le cas échéant.

En ce qui concerne la formation au DNSPM, la modularité a été mise en œuvre principalement sur 2 modules :

- « Approche de l'ethnomusicologie » pour les 3 années de formation
- « Création/composition » en 3^{ème} année

Ces deux modules ont fait l'objet d'une offre réussie en formation continue dans le cadre des cours de formation initiale, mais d'un accueil limité de stagiaires. L'offre située de manière non récurrente et selon des horaires liés aux obligations universitaires n'a pu pour l'instant être systématiser.

Ce point fera l'objet du prochain projet stratégique de l'établissement